

Ajaccio, le 20/12/2022

Comité de pilotage des 4 sites Natura 2000 « à chiroptères » & du PNA en faveur des chiroptères

**Relevé de décisions des réunions des comités de pilotage du
mercredi 2 mars 2022 à l'unité d'instruction et d'intervention
de la sécurité civile de Corte**

Ces réunions du comité de pilotage des 4 sites Natura 2000 **FR9400613** « cavités à chauves souris de Castifao-Muracciole-Olmeto di Tuda et Coggia-Temuli (4 sites éclatés), **FR9400614** « Région de Furiani et Monte Canarinco », **FR9402011** « Anciennes galeries de mines de Lozari / Belgodere », **FR9400575** «Caporalino Monte San Angelo di Lano-Pianu Maggiore », Zone de Spéciale de conservation (ZSC) & du Plan National d'Action (PNA) en faveur des chiroptères se sont déroulées mercredi 2 mars à 14h.

Elles étaient organisées par la DREAL, conjointement avec la sous-préfecture de Corte et les animateurs des sites N2000 visés.

Etaient présents: voir feuille d'émarginement en PJ n°1

Comité de pilotage des 4 sites Natura 2000 « à chauves-souris »

➤ Intervention du préfet rappelant le cadre du COPIL et la nécessité de désignation d'une structure porteuse

Monsieur le SP de Corte, Yves BOSSUYT rappelle le contexte de la réunion. Il rappelle le contexte: l'Etat a repris la main au titre du R 414-8-1 du Code de l'environnement, pour réunir les membres du COPIL, afin de relancer le cycle d'animation, pour une durée de 3 ans renouvelables, et mettre en lumière les actions réalisées et les perspectives pour le prochain cycle.

➤ Intervention DREAL : le réseau Natura 2000 en Corse - les perspectives de la loi 3DS

Perle ZLOTYKAMIEN et Fabrice TORRE de la DREAL, exposent la procédure réglementaire de désignation/renouvellement de la présidence du COPIL, de la structure porteuse, de la structure animatrice et du rôle de chacun. Ils apportent également des informations sur la Loi 3DS. Sur ce point, le COPIL prend note que la loi implique d'importantes modifications dans la gestion de la politique publique Natura 2000. En effet, elle implique:

- le transfert des missions de pilotage pour les sites N2000 exclusivement terrestres à la région (et du portage, par défaut, si aucune collectivité ne se positionne),
- le maintien de certaines missions dans l'escarcelle de l'Etat, et notamment, l'interface avec la Commission Européenne (CE), les missions régaliennes de l'instruction des Evaluations des Incidences Natura 2000 (EIN), le pilotage des sites marins et majoritairement terrestres.

Son entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2023.

Cf diaporama.

Comité de pilotage du PNA en faveur des à chauves-souris

➤ Intervention DREAL : les plans nationaux d'actions, une politique publique de l'Etat partagée

Présentation de la politique publique par Fabrice Torre (cf diaporama). Le comité prend note des éléments suivants :

- le PNA répond de façon opérationnelle aux réglementations européennes et françaises,
- l'objectif est de restaurer l'état de conservation des espèces concernées en lien avec les autres politiques publiques dont Natura 2000,
- c'est un outil de mobilisation des différents acteurs du territoire (et au-delà),
- il nécessite la mutualisation des compétences et la recherche de financements complémentaires à l'enveloppe affectée par le ministère de la transition écologique.

➤ Intervention GCC, animateur du PNA

Présentation des actions entreprises par Grégory Beuneux. Les 10 actions du PNA national 2016-2025 sont déclinées régionalement (cf diaporama).

Il est proposé que le GCC :

- ✗ Participe à l'élaboration de la liste des espèces sensibles pour le SINP (cf action 1),
- ✗ Se rapproche de Yann Quilichini, professeur à l'université de Corse sur le sujet veille sanitaire (cf action 2),
- ✗ Poursuive sa réflexion sur l'intégration des corridors écologiques dans l'aménagement du territoire (en lien avec les sites N2000) (cf action 3),
- ✗ Finalise les APPB en cours d'instruction et veille sur les protections physiques (cf action 4),
- ✗ Se rapproche du service concerné à la CdC pour obtenir des financements pour protéger les gîtes dans les bâtiments (cf action 5),
- ✗ Poursuive sa veille via une sensibilisation des communes, sur les travaux d'éclairage des nouvelles infrastructures de transport et d'ouvrages d'art et la restauration des anciennes en lien avec la trame noire (cf action 6),
- ✗ Se rapproche du SM PNRC sur le Life Gyprescue concernant l'enjeu éolien (cf action 7),
- ✗ Participe à l'élaboration de documents de gestion concernant la forêt privée (cf action 8),
- ✗ Mette en œuvre des contrats N2000 pour répondre au contentieux européen sur l'utilisation de produits phytosanitaires sur les vignes. Un avis du GCC requis sur proposition de contrats N2000 formulées par le CENC (cf action 9),
- ✗ Crée un outil pour les scolaires via le réseau Canopée (proposition ONF) (action 10),
- ✗ Prenne l'attache du pilote du PNA national pour développer davantage le volet animation (action 10),
- ✗ Multiplie les acteurs pour déployer encore davantage les actions (action 10),
- ✗ Diffuse les actions réalisées (valoriser notamment travaux et publications sur le site du GCC ou d'autres acteurs),
- ✗ Prévoie une action prioritaire de recherche de financement hors enveloppe DREAL et OEC.

L'ensemble des partenaires présents valident ces propositions.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 17h30.

PJ : les supports de présentation sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

- <http://corse.n2000.fr/natura-2000-en-corse/les-sites/fr9400613-cavites-chauves-souris-de-castifao-muracciole-olmeto-di>
- <http://corse.n2000.fr/natura-2000-en-corse/les-sites/fr9400614-region-de-furiani-et-monte-canarinco>
- <http://corse.n2000.fr/natura-2000-en-corse/les-sites/fr9402011-anciennes-galleries-de-mines-de-lozari-belgodere>
- <http://corse.n2000.fr/natura-2000-en-corse/les-sites/fr9400575-caporalino-monte-san-angelo-di-lano-pianu-maggiore>

Le sous-préfet de l'arrondissement
de Corte

Yves Bossuyt

Annexe 1 : Liste des destinataires membres du comité de pilotage Natura 2000

Collèges	Nom Prénom représentant(s)
Services de l'Etat	
Monsieur le sous-préfet de Corte	Sous-Préfet.: M. Yves BOSSUYT
Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse	Fabrice TORRE
Monsieur le directeur départemental des territoires de la Haute-Corse	Perle ZLOTYKAMIEN
Monsieur le directeur départemental des territoires de la Corse du Sud	Anne-Laure PACCINI
Monsieur le directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt de Corse	Camille FERAL
Monsieur le directeur régional de la Direction de la Mer et du Littoral Corse (DMLC)	Sabine HOFFERER/ Catherine MARCELLIN
Monsieur le directeur régional de la Direction régionale des Affaires culturelles	Tristan BATAILLE
Directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) 2A	Franck LEANDRI
Directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) 2B	Sandrine POLYCHRONOPOULOS Magali MARTIN
Elus, représentants des collectivités territoriales	
Monsieur le président du conseil exécutif de Corse	Gilles SIMEONI
Monsieur le président du syndicat mixte du parc naturel régional de la Corse	François ARRIGHI
Maire de la commune de Coggia	François COGGIA
Maire de Castifao	François ORSINI
Maire de Muracciole	Chantal PERALDI
Maire d'Olmeta-di-Tuda	Pierre AGOSTINI
Maire de Furiani	Pierre-Michel SIMONPIETRI
Maire de Belgodère	Lionel MORTINI
Maire d'Omessa	Jean-Phillipe FILIPPI
Président de la Communauté de communes Spelunca-Liamone	François COLONNA
Président de la communauté de communes Pasquale Paoli	François SARGENTINI
Président de la communauté de communes du Centre Corse	Antoine ORSINI
Président de la communauté de communes Nebbiu Conca D'oru	Claudy OLMETA
Président de la Communauté de Communes Ile-Rousse Balagne	Lionel MORTINI
Représentants des établissements publics	
Monsieur le directeur territorial de l'office national des forêts	Pierre VELLUTINI
Monsieur le délégué régional de l'office français de la biodiversité	Eric HANSEN
Monsieur le directeur de l'office de l'environnement de la Corse	Lydia BELGODERE
Monsieur le directeur de l'office du développement agricole et rural de la Corse	Marie Pierre BIANCHINI
Monsieur le directeur de l'agence de tourisme de la Corse	Daniel CHARAVIN
CRPF	Daniel LUCCIONI
CEL	Michel MURACCIOLE
Directeur de l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME)	Jean-Marc AMBROSIANI
CAUE 2A	
CAUE 2B	
Usagers et socioprofessionnels	
Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Corse-du-Sud	Stéphane PAQUET
Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse	Joseph COLOMBANI
Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Corse du Sud	Président ETTORI
Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Corse	Jean-Baptiste MARI
Monsieur le président de la ligue Insulaire Spéléologie Corse	Jean-Noel DUBOIS
Associatio I Toppi Pinnuti	Franck ZERLI
Groupe Chiroptères Corse	Gregory BENEUX
Président de la ligue Corse de la fédération française de la montagne et de l'escalade	Thierry MORAZZANI
Président de la compagnie des guides de canyon et des accompagnateurs en	

montagne corse
Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Monsieur Simoncelli
Monsieur Thery
Monsieur Muracciole
Monsieur Casanova
Monsieur Colombani
Monsieur Battiglini nicolas
Monsieur Potentini
Monsieur Rafaelli
Monsieur Battaglini
Monsieur Marchini
Monsieur Guidoni
Monsieur Paoletti
Arkemine
EDF (service hydroélectricité)
CPIE A Rinascita
Fondation du patrimoine

Antoine BATTESTINI

Patrick BRESSOT
Violette FOUBERT
René LOTA (délégué régional)

Personnes qualifiées au titre des Sciences de la Vie et de la Terre et de la valorisation pédagogique :

Madame la responsable du conservatoire botanique de Corse
Madame la responsable du Conservatoire d'espaces naturels de Corse
Directeur de L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
Directeur du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

Laetitia HUGOT
Fabienne GERARD
Dominique GARCIA (Président)
Anthony REY

Annexe 2 : Feuilles émargement

COPIL Sites à chauves-souris - 02/03/2022

NOM PRENOM	STRUCTURE	SIGNATURE
En présentiel = - BENEUX Grégoire	DREAL	
BENEUX Grégoire	GCC	
Christophe PANAIOTIS	OEC	
ORSINI Fabrice	Mairie de Calvi	
VEZPERIN Dominique	CASTIFAO	
OLMI Jean-Jacques	Mairie de L'Île-Rousse	
ZLOTYKAMJEN Perle	DREAL - DBT	
<hr/>		
En visio conférence =		
PACCINI Anne-Laure	DOTZB	
ARRIGHI François	SM PNRC	
AGOSTINI Pierre	Haus d'Académie du Sud	
ORSINI Antoine	Présidence Corse Centre Corse	
COLOMBANI Maeva	CCIRB	
MURACCIOLE Stéphane	ONF	
GENOUD Eric	Ligue Corse pour la Protection de la Nature	
ROBERT Maëlle	CME Corse Centre	
QUEUT Clémence	CEN	
LELEU Florian	INRAP	
TRAMONI Pascal	INRAP	

COPIL PNA - 02/03/2022

Présents :

- Présentiel :
- BENEUX Grégor (GCC)
- PANAIOTIS Christophe (OEC)
- TORRE Fabrice (DREAL)
- ZLOTYKAMJEN Perle (DREAL)

➤ Visioconférence :

- AGOSTINI Pierre (Maire d'Olmeta-di-Tuda)
- ARRIGHI François (SM PNRC)
- COLOMBANI Maeva (CCIRB)
- ORSINI Antoine (CC Centre Corse)
- GENOUD Eric (LISC)
- LA MILZA Jean-Claude (I Toppi Pinnuti)
- LELEU Florian (INRAP)
- MURACCIOLE Stéphane (ONF)
- TRAMONI Pascal (INRAP)